

Initiatives

LE SUPPLÉMENT ÉCONOMIQUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MEURTHE-ET-MOSELLE



NOVEMBRE 2010 /// NUMÉRO 75

À quoi sert la CCI ?

À la fois observatoire privilégié de l'activité économique, incubateur de talents, un des premiers formateurs du département et tremplin à l'international, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle accompagne et valorise les initiatives locales du commerce, de l'industrie et des sociétés prestataires de services.

Aux côtés des acteurs économiques pour entreprendre, la CCI met à la disposition de ses 18 000 ressortissants des équipes, services et outils variés.

De la création-reprise-transmission d'entreprises à l'aide au commerce extérieur, en passant par le développement des infrastructures et la formation professionnelle, la CCI est un point de convergences de l'ensemble des opérateurs économiques.



JEAN-PIERRE CAROLUS
PRÉSIDENT DE LA CCI
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ÉDITO

Lors de la dernière Assemblée Générale du mandat, la dernière pour moi comme pour de nombreux élus, j'ai pu évoquer la qualité de nos rapports de travail marqués par la considération mutuelle, la confiance et prolongés bien souvent par de l'amitié. Dans un contexte parfois difficile, nous avons ensemble construit un édifice solide en préparant ainsi cette CCI aux défis qu'elle devra affronter. C'est ainsi par exemple que notre situation financière permettra de passer des caps délicats de façon plus douce qu'en bien des endroits. Mais cette sage précaution de ménager des réserves et de nous positionner en excédent structurel n'aurait aucun sens si en même temps nous étions peu actifs. Or je sais qu'il convient d'être modeste, mais aujourd'hui nous pouvons afficher notre fierté devant l'œuvre accomplie.

Ensemble nous avons baissé le poids de la recette fiscale, l'ex-TATP devenue TACET, tombée en dessous de 30 % alors qu'elle pesait il n'y a pas si longtemps pour plus de moitié.

Nous possédons le centre de formation le plus important de Lorraine et notre pôle position n'est contestée par personne.

La régionalisation de l'international est partie de chez nous et vous connaissez le succès de nos actions.

Notre département commerce et tourisme connaît parfaitement le territoire et nous avons par exemple une connaissance très avancée des flux commerciaux avant même l'étude récente lancée au niveau régional à l'initiative de notre premier vice-président Jean-Marie Viladecas. Nous offrons des services innovants aux restaurateurs et hôteliers.

Quant à l'industrie, beaucoup de bonnes idées ont été lancées qui ont démontré leur pertinence : JNPO, CCI O₂Bilan, animations des zones d'activités ne sont que des exemples.

Je ne peux tout citer mais j'ajouterais aussi la modernisation de nos instruments de gestion avec une dématérialisation très avancée de la plupart des actes.

Je suis convaincu que nous avons préparé l'avenir du mieux possible, un avenir plein d'enjeux avec la régionalisation et où notre participation comptera beaucoup, sans doute plus même que notre poids économique. C'est en tout cas mon souhait.

Demain existera encore pour cette Chambre. Un demain fait d'hier car il faut prendre en compte notre passé pour poursuivre notre action, peut-être même un peu plus dans le monde consulaire qu'ailleurs.

Cette force acquise est d'autant plus importante que nous avons un cadre loin d'être totalement libre et même assez contraint. Mais nous avons aussi en matière de connaissance de l'environnement administratif une parfaite maîtrise qui nous permet d'avancer assez rapidement malgré tout.

Alors si nous pouvons être fiers de notre bilan, du socle bâti, de l'innovation, de la force et de notre maîtrise, il est bien naturel aussi que ceux qui nous succèdent nourrissent des ambitions, apportent des idées nouvelles. Elles sont importantes je le sais et je souhaite beaucoup de réussite à l'équipe qui nous remplacera dès janvier.

Je ne saurais terminer sans remercier celles et ceux, en premier lieu le Préfet de Département, qui n'ont eu de cesse d'accompagner et de s'engager en faveur des Chambres de Commerce. Notre institution est trop souvent mal comprise, injustement critiquée. Pourtant, dans quel pays n'existe-t-il pas de CCI ? Nulle part ou presque. Qui la presse interroge-t-elle parmi les premiers quand survient un événement majeur dans un pays ? Le Président de la CCI locale. Qui frappe en permanence à la porte de la CCIP pour être reçu ? Les délégations officielles qui se succèdent dans notre capitale. Tout le monde se tromperait-il donc ? Non les CCI sont un outil formidable, un point de convergence public / privé avec petites / grandes entreprises extraordinaire. Un lieu de croisement de tous les secteurs, un catalyseur des énergies.

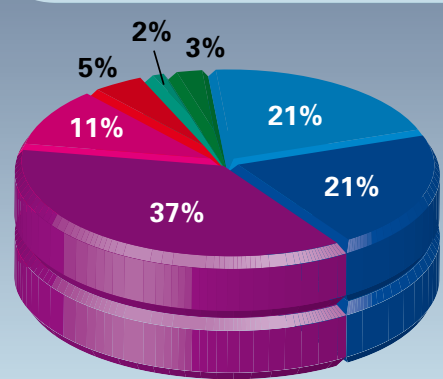
C'est pourquoi je conclus sur un message d'optimisme : gardons confiance en l'avenir des CCI de France.

●●● Au service des entreprises

Le budget de la CCI 54 s'établit en 2010 à près de 26 millions d'euros qui se répartissent entre ressources liées à la vente de nos prestations formation, export, fichiers... (39 % de nos ressources), ressources fiscales (35 %), subventions (12 %) et taxe d'apprentissage (15 %).

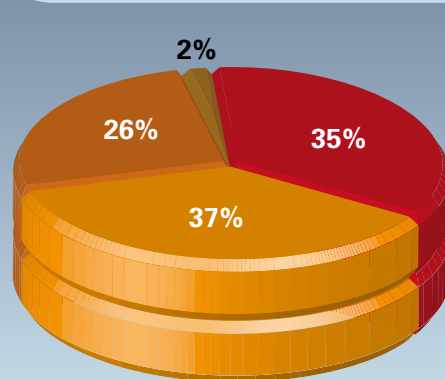
Le taux de la Taxe Additionnelle à la Taxe Professionnelle de la CCI 54 est resté stable en 2009 à 0,872 %, le 120^e taux de France sur 146 CCI (le taux moyen s'élève à 1,23 %).

CHARGES : 24 524 K€



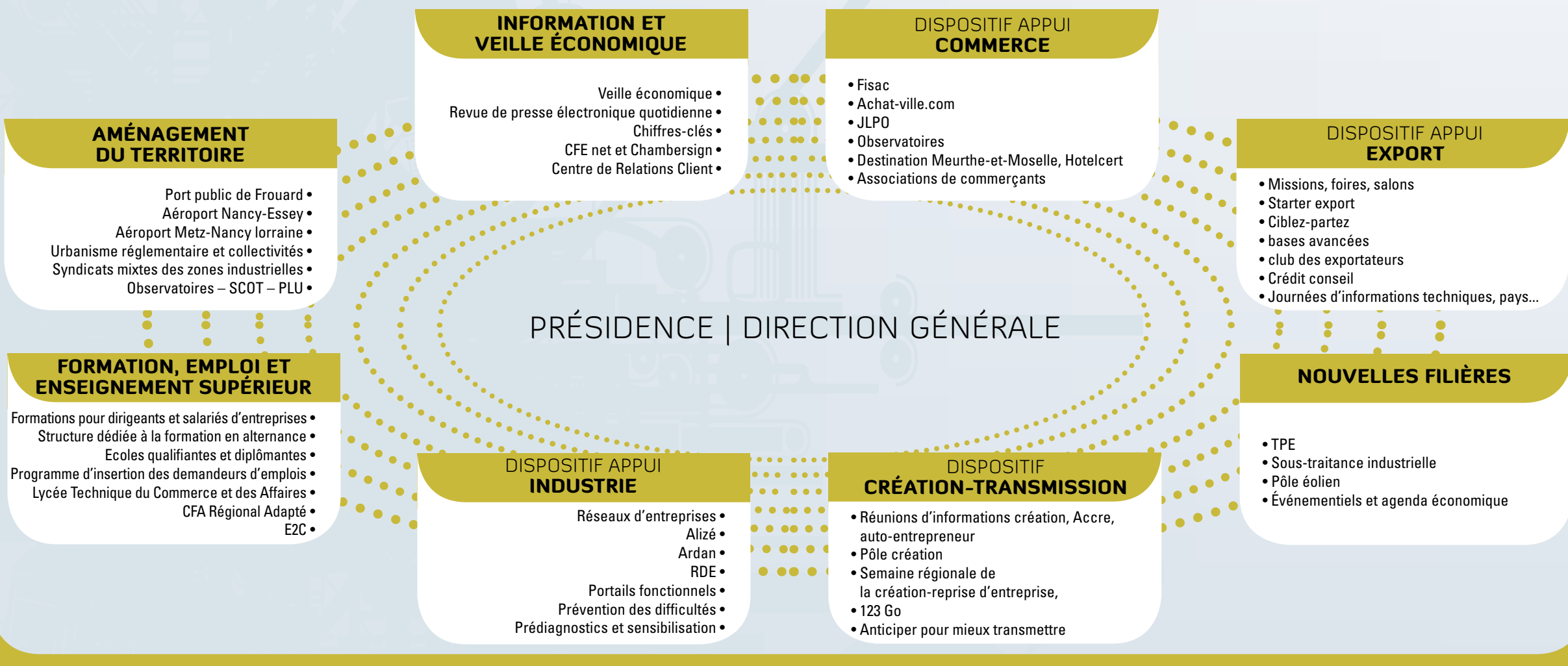
- Achats et charges externes
- Formateurs (honoraires + vacataires)
- Personnel (hors vacataires de formation)
- Autres charges
- Dotations aux amort. et prov.
- Autres
- Parts contributives

PRODUITS : 24 670 K€



- TATP
- Chiffre d'affaires
- Subventions d'exploitation
- Autres

●●● Soutien aux entreprises, porte d'entrée de la création d'entreprise, 2^e formateur du département...



●●● Fiche d'identité

● Le Groupe CCI Formation 54

La formation consulaire s'articule autour de 4 grands axes : la formation continue, la formation pour demandeurs d'emploi, la formation par alternance et les formations homologuées en réseau.

En 2009 : **7 442** personnes ont été formées dans nos établissements de Laxou, Austrasie et au sein des antennes de Longwy, Pont-à-Mousson, Lunéville et l'E2C de Nancy. L'activité sur une année atteint **1 917 959** heures stagiaires pour un chiffre d'affaires de **14 356 102** d'euros.

● Le Commerce extérieur

La CCI 54 est à l'origine d'un service interdépartemental du commerce extérieur, dénommé depuis juillet 2008 CCI International Lorraine, fruit du rapprochement des services export des CCI de la Moselle, des Vosges de la Meuse et de Meurthe-et-Moselle.

Il a pour mission de conseiller et d'accompagner les entreprises dans leur développement commercial à l'export dans un contexte départemental où, en 2009, les exportations

représentaient **2 581 millions** d'euros et les importations **2 120 millions** d'euros.

Les leaders à l'exportation : Saint-Gobain PAM, Investipharm, Coopérative agricole Lorraine, UPM Raflatac, Lorraine Tubes, Délipapier, Saint-Hubert, Novacarb, Fives Nordson...

● La création d'entreprises

2009 a été une année record en terme de création d'entreprise, en particulier grâce au succès du statut de l'auto-entrepreneur, plus de **4 000** entreprises créées en Meurthe-et-Moselle.

Le pôle création reprise de la CCI54 a traité plus de **3 000** demandes de candidats créateurs, plus de la moitié a participé à au moins une de nos 35 réunions d'informations, mise en place dans le cadre du parcours d'aide à la création d'entreprise.

900 d'entre eux souhaitaient des informations sur le nouveau statut simplifié d'auto-entrepreneur.

500 entretiens individuels de suivi ont été menés par notre service. **51** stagiaires ont suivi le stage de création d'entreprise.

420 ont participé aux forums que nous organisons dans le cadre de la semaine régionale de la création d'entreprise.

● L'appui aux entreprises

Chaque année, le service appui aux entreprises assure près de **1 000** visites ou interventions en entreprises de ses permanents. **379** demandes d'information juridique sont également traitées.

● Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

Désormais guichet unique de la création d'entreprise, il informe les futurs créateurs sur les formalités de création d'entreprise et les conditions d'exercice de l'activité, transmet la liste des pièces justificatives à produire pour l'ensemble des dossiers, réceptionne le ...ou les dossiers de création et de demande d'autorisation... Plus de **4 200** dossiers de formalités sont traités chaque année, plus de **2 600** visiteurs sont reçus et accompagnés individuellement dans leurs démarches.

●●● Faits marquants en 2010

Le contrat de site de Longwy, CCI O₂ bilan, le réseau des e2C lorraines, les Journées Lorraines PO, les sites www.e-marcheslorraine.fr, www.portaildesreseaux.fr, le salon Proceed... sont parmi les sujets qui ont marqué la mandature de Jean-Pierre Carolus et de son équipe.

Actualité et opportunité influent sur le quotidien de la CCI, sur son fonctionnement et sur les actions qu'elle mène.

Petit florilège de faits marquants récemment engagés dont vous ne manquerez pas d'entendre parler dans les prochains mois...

Les actions d'insertion en faveur de la Socam

Le redéploiement et le développement de l'activité du centre d'appels Socam à Laxou ont conduit le Groupe CCI Formation 54 à planifier la mise en œuvre d'un plan de formation et de recrutement avec l'entreprise.

L'évolution des technologies, des applications techniques et, par conséquent, l'évolution du traitement de la relation clients amènent les entreprises de ce secteur d'activités en développement permanent à planifier et à anticiper les recrutements de nouveaux personnels, tout en finalisant des réponses formation adaptées aux nouveaux besoins des entreprises.

Le Groupe CCI Formation 54 a su mobiliser et engager les financeurs publics (Conseil Régional de Lorraine et Pôle Emploi) ainsi que l'entreprise afin d'apporter les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une ATI « Action Territoriale d'Insertion ».

Ce programme s'inscrit dans le plan d'action de la Région en faveur de la formation et de l'emploi : 30 stagiaires ont ainsi été formés pendant 4 mois et demi au Groupe CCI Formation 54 et au sein de la Socam.

DISPOSITIF Destination Meurthe-et-Moselle

Afin de promouvoir et dynamiser l'image touristique de Meurthe-et-Moselle, la CCI a fédéré les entreprises du secteur du tourisme engagées dans la qualité. Devant la multiplicité des labels et marques souvent méconnus de la clientèle touristique, la CCI a créé la marque « Destination Meurthe-et-Moselle » qui se décline en deux supports de communication spécifiques.

Tout d'abord, un guide annuel, valorisant les professionnels participant à des démarches qualité locales, adhérant à des labels nationaux de qualités ou référencés sur les principaux guides nationaux du tourisme. Il a pour objectif de mieux faire connaître les hôtels, restaurants, campings et sites touristiques auprès des clientèles de proximité de la région Lorraine et Benelux. En 2010, il est diffusé auprès des offices de tourisme locaux et dans les grands sites culturels et touristiques de Belgique.

Ensuite, une version « site internet » a été réalisée. Avec une interface conviviale et attractive, ce site, traduit en anglais, allemand et néerlandais, permet de découvrir les établissements référencés avec un système de géolocalisation, des diaporamas photos et des vidéos. Les internautes disposent également d'un moteur de recherche par activité et zone géographique, des idées de séjours sur le département et d'une rubrique « Actualités » qui les informe sur les événements et manifestations régionales.

À travers ces deux supports, la CCI fait également la promotion des labels nationaux de qualité dans le secteur du tourisme (Hotelcert, Qualité Tourisme, Camping Qualité, Écolabel, Tourisme & Handicap) afin d'informer les acteurs locaux sur leurs engagements « qualité » et familiariser le grand public avec leurs signes de reconnaissance et identités graphiques.

En 2010, 55 entreprises participent au dispositif proposé par la CCI, avec un taux de renouvellement de 85 %.



● Lycée technique du Commerce et des Affaires

Une passerelle entre alternance et initial temps plein

Le Lycée Technique du Commerce et des Affaires a ouvert ses portes le 20 septembre 2010 et accueille d'ores et déjà 40 étudiants en BTS en formation initiale temps plein.

Émanation du Groupe CCI Formation 54 qui gère un CFA de 1 250 apprentis, il permet également aux étudiants qui n'ont pu signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, d'effectuer la 1^{re} année en initial temps plein et d'envisager la 2^e en alternance ou de rebondir sur l'alternance à l'issue du stage en entreprise organisé dans le cadre du Lycée.

Ce lycée privé hors contrat offre ainsi l'opportunité d'entrer en formation à tout moment jusqu'en décembre 2010.

En contact permanent avec les entreprises (4 000 visites réalisées par an), le Groupe CCI Formation 54 sait répondre à leurs besoins et a un contact privilégié pour les recherches de stages des étudiants.

Face à la mondialisation croissante des marchés, le Groupe CCI Formation 54 place l'ouverture européenne au centre de sa politique de développement et propose aux étudiants des stages à l'étranger par le biais des programmes de mobilité européenne Erasmus dans lesquels il s'est inscrit depuis 2009.

● Régionalisation du CFA Régional Adapté

À la demande du Conseil Régional de Lorraine, la CCI 54 reprend la gestion du CFA Spécialisé contraint de fermer ses portes en juillet 2009.

Dans un premier temps le CFAS devenu CFA Régional Adapté, a assuré l'accueil des apprentis de deuxième et troisième années ayant une reconnaissance de Travailleurs Handicapés afin qu'ils achèvent leur cursus de formation ce qui a permis à 80 % d'entre eux d'obtenir leur examen.

Puis le CFA RA a pris en charge de nouveaux apprentis en 1^{re} année de formation.

Une politique de large information mise en œuvre depuis lors, a permis de développer le CFA en accueillant des apprentis venant des 4 départements lorrains, de plus en plus nombreux comme en témoignent les effectifs de la rentrée 2010 : environ 60 apprentis ce qui représente un accroissement de 50 %.

À la majorité d'apprentis issue de Meurthe-et-Moselle s'ajoutent 5 apprentis vosgiens (CAP dans le domaine de la restauration ou du BTP), 8 apprentis mosellans dans les mêmes domaines et dans l'horticulture, 1 apprenti meusien en CAPA travaux paysagers.

Un projet est à l'étude afin d'intégrer les apprentis handicapés dont le lieu d'habitation est un frein à leur entrée en formation au CFA RA et devrait aboutir à une possibilité d'accueil de proximité dans chaque département.

Opérations individuelles ou collectives FISAC

Le Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est un dispositif principalement destiné à financer les opérations de création, maintien,

modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services, afin de préserver ou développer un tissu d'entreprises de proximité.

La CCI assure une prestation d'accompagnement des entreprises, des Unions commerciales et des collectivités désireuses de bénéficier de ce dispositif.

Elle participe également au montage des dossiers de subvention comme à la mise en place des actions correspondantes.

Réalisation d'études, campagnes d'infor-

mation, coordination de réseaux, instruction et rédaction constituent son savoir-faire reconnu.

Objectifs :

- Favoriser l'attractivité commerciale des centres-villes, bourgs-centres en incitant à la rénovation, la requalification et l'animation de leurs espaces marchands
- Inciter les acteurs concernés (UC et collectivités) à travailler ensemble pour améliorer la convivialité, l'aspect visuel, le confort d'achat, la sécurité, les facilités d'accès de leurs espaces marchands

• Inciter et aider les entreprises de ces périmètres à rénover leurs devantures.

• Favoriser la création, la reprise et le développement, contribuer au maintien de l'équipement commercial de proximité en milieu rural (principalement alimentaire).

Résultats et enjeux :

La CCI a instruit des dossiers individuels sur les communes de Badonviller, Ceruille, Einville-au-Jard, Gerbeville, Reménille, Rosières-aux-Salines, Saizerais, Benney, Onville et Villey-Saint-Étienne.

En cours, elle agit sur Bayon, Faulx et Millery.

Les dossiers gérés par la CCI :

- Contrat de site de Longwy Villerupt,
- Plan d'action commerce de proximité de Nancy.

Les dossiers instruits en partenariat avec les collectivités territoriales : Baccarat, Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul, Communauté de communes du Toulois, Pays Terre de Lorraine, Communauté de commune de Moselle et Madon, Briey et Jarny.

● Le Port de Nancy-Frouard

Quelques repères...

Le Port de Nancy Frouard est le **12^e** port fluvial en France avec pour spécificité d'être le **5^e** port fluvial français parmi ceux gérés par les CCI. Il grimpe même à la **4^e** place pour le transport des céréales et des produits agricoles, le **2^e** pour les denrées alimentaires et les fourrages et le **4^e** pour les combustibles. Il offre des débouchés vers les grands ports du nord Rotterdam-Amsterdam, Anvers, vers l'Allemagne et l'Europe centrale.

Le trafic 2009 s'établit à **2,8 millions** de tonnes maintenues, en recul de **8,79 %** sur 2008.

● L'aéroport Metz-Nancy Lorraine

Le nombre de passagers transportés en 2009 est de **263 020**, en recul de **9,62 %** par rapport à 2008.

● L'information économique

Informateur économique du département, la CCI de Meurthe-et-Moselle répond à quelque **2 000** sollicitations. En 2009, **6 935** références d'articles de presse ont été enregistrées et diffusées. Une revue de presse électronique quotidienne – Info Eco Lorraine – est envoyée à l'attention de plus de **4 800** destinataires. Au total **43 300** références d'articles de presse sur l'économie lorraine peuvent être consultées sur le site: www.rvp.nancy.cci.fr.

● Découverte économique

L'opération nationale de découverte économique JNPO est organisée par la CCI 54 depuis 6 ans. En 2009, elle a rassemblé **4 000** visiteurs au sein de **78** entreprises.

En 2009, les quatre CCI lorraines lancent les JLPO (Journées lorraine portes ouvertes).

● Événementiel économique

Les Journées de l'Entreprise en Meurthe-et-Moselle (JEMM), nées en 2007, sont organisées chaque année autour de deux temps forts par la CCI 54. Véritable labellisation des principaux événements économiques liés à l'entreprise, les JEMM bénéficient du soutien financier du Conseil Régional de Lorraine et du Grand Nancy. **6 700** personnes ont participé aux JEMM 2009.

● Algest

2010
Algest

Algest, le rendez-vous des sous-traitants et des donneurs d'ordre, a été organisé par le WTC (World Trade Center), la BASTP (Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat), la Bourse de sous-traitance de l'Est, propriété de la CCI 54 et compte pour partenaires CCI International Lorraine, l'Onudi et la Safex.

Émanation du salon régional français Proceed, ce rendez-vous s'est positionné comme une opportunité nouvelle et unique d'aborder l'Algérie alors que 2010 a été déclarée année de la sous-traitance par le ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements (Mipi).

QUELQUES CHIFFRES

Total entreprises participantes: **107**
Total entreprises pavillon France: **31**
Visitorat: environ **6 000 personnes**
Surface totale d'exposition: **1 420 m²**

Secteurs d'activités représentés:
métallurgie, mécanique, pièces automobiles, textiles, bâtiment, services liés à l'industrie.

CCI International Lorraine et Ubifrance par la labellisation de l'action ont proposé aux entreprises intéressées par le marché algérien un package particulièrement attractif. En un seul lieu, Algest s'est présenté comme un carrefour industriel, un rendez-vous d'affaires et une vitrine économique.

Organisé sous le haut patronage de Abdelaziz Bouteflika, du 3 au 6 mai 2010, ce salon a été enrichi par des conférences-débats et des ateliers.

Une illustration du savoir-faire de la CCI en matière d'organisation et de participation collective à de grands événements. La relance du salon Proceed puis sa cession au géant GL Event, les espaces Meurthe-et-Moselle ou Lorraine au Midest, au salon des Maires et des Collectivités, au Medtec attestent de cette dynamique. Au-delà des frontières, la Foire d'Alger, Pol-luteuc Casablanca, la foire internationale de Hanovre s'offrent aux entreprises du département avec l'accompagnement logistique et commercial de leur CCI.

Premier bilan pour Be ready for export

15 dossiers ont été lancés. Ce programme d'accompagnement a rencontré un vrai succès qui incite déjà d'autres entreprises, aux profils variés, à s'engager dans ce coaching.

Cet accompagnement se veut structurant pour doter les entreprises d'une véritable démarche export.

Ces entreprises sont attentives aux dispositifs de l'Equipe de France de l'export, et savent désormais « qui fait quoi ». Elles font toutes appel aux actions mises en œuvre et veillent le calendrier des événements.

Le « Be Ready For Export » permet en outre une action de formation interne indiscutable (techniques de l'export, etc.).

Chaque entreprise accompagnée a effectué un ciblage pays cohérent, reposant sur un plan d'action, un budget et des objectifs de vente.

Au final, les cadres dirigeants n'ont plus d'appréhension à l'export et savent trouver leur chemin, organiser leurs démarches.

La formule 13,5 jours paraît pertinente pour les entreprises, la première demi-journée étant une séance d'approche de même que la durée du programme (10 à 12 mois).

Responsable du développement commercial option créateur repreneur

Sur le premier semestre 2009 (janvier à juin), on dénombre 7782 créations d'entreprises en Lorraine contre 4536 créations pour la même période en 2008 soit une progression de plus de 71 % alors qu'en même temps, sur le plan national, on observe une progression de seulement 58,8 %.

La CCI de Meurthe-et-Moselle a mis en place un dispositif complet d'accompagnement des porteurs de projets qui s'enrichit aujourd'hui d'une nouvelle formation.

Les stagiaires qui auront suivi et validé leur parcours obtiendront un titre cer-

tifié de niveau II (Bac + 3) et inscrit au RNCP: "Responsable du développement commercial option créateur repreneur".

Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'école de vente « Institut des Forces de vente », intégrée dans le réseau de formation Negoventis, réseau créé par les CCI. Ce réseau de formations prépare à gérer et à commercialiser des produits ou des services pour le compte d'entreprises ou pour son propre compte. Le contenu de la formation intègre en effet un module « création/reprise d'entreprise » spécifique.

Une proximité avec le monde de l'entreprise qui se retrouve à tous les niveaux de fonctionnement de la formation (sélection des créateurs, participation aux jurys d'admission et à l'enseignement, témoignages, etc.).

Charte Accueil Qualité Commerce & Services

Devant l'évolution des modes de consommation, l'accentuation de la concurrence dans toutes les formes de distribution, le changement de comportement du consommateur, le chef d'entreprise doit sans cesse s'adapter.

Depuis 2009, la CCI de Meurthe-et-Moselle propose aux commerçants de proximité d'adhérer à une charte d'engagement « Accueil Qualité Commerce Services ». Au niveau national, près de 4 200 entreprises se sont engagées au moins une fois dans cette démarche, avec une même volonté: s'engager dans une véritable démarche de progrès afin d'améliorer la performance du point de vente et la satisfaction client.

Dans le département, les conseillers de la CCI identifient et accompagnent tout au long de la démarche les commerçants adhérant au dispositif.

La charte « Accueil Qualité Commerce Services » est attribuée pour une durée de deux ans. Elle est le levier sur lequel l'activité commerciale doit reposer pour se développer. Ainsi la qualité de service est clairement affichée comme étant une ambition essentielle du commerce de proximité.

Cette action collective constitue une des priorités que les acteurs économiques et institutionnels veulent donner à leur action: le renforcement de l'attractivité des territoires par le développement d'une politique commerciale ambitieuse.

Les objectifs:

- > mettre à disposition un outil d'évaluation et de motivation,
- > se doter d'un référentiel « qualité » concret et fiable,
- > obtenir une Charte Qualité millésimée,
- > valoriser et développer l'activité.

Les résultats obtenus en 2009 et 2010:

- > 4 territoires concernés: Bassin de Neuves-Maisons (ou CC Moselle et Madon), Pays-Haut, Lunéville, Toul,
- > 519 entreprises démarchées et 202 entreprises rencontrées,
- > 134 entreprises labellisées.

● L'implication de la CCI ... dans l'élaboration du SCOT Sud 54

Depuis juin 2009, la CCI est à pied d'œuvre pour apporter pleinement sa contribution aux réflexions engagées dans le cadre de l'élaboration du SCOT Sud 54, le plus grand de France (465 communes et 565 000 habitants). Il s'agit de définir les axes stratégiques de l'aménagement du territoire dans le Sud de la Meurthe-et-Moselle en matière d'habitat, de développement économique de transport, d'environnement.

La CCI s'est fortement impliquée dans son rôle de personne publique associée. Missionnée par le syndicat mixte du SCoT sur les questions du commerce, la CCI, forte son savoir-faire et de son expertise reconnus, a réalisé le volet diagnostic de la situation

commerciale du territoire.

Administré depuis 1997 par la CCI, l'observatoire des comportements d'achat des ménages et de l'offre commerciale a permis d'ausculter les forces et les faiblesses du commerce dans le SCoT Sud 54 en relation avec les dynamiques socio-économiques en cours.

La CCI est force de proposition pour dessiner les contours d'un aménagement commercial cohérent et équilibré répondant notamment aux exigences du développement durable. Elle est aussi très active sur les questions de foncier économique, de transport et de logistique.

... dans l'étude des flux d'achats dans le Pays-Haut

En 2001, la CCI a été l'initiatrice d'une étude partenariale sur le comportement d'achat des ménages dans le Pays-Haut. Convaincu de sa pertinence technique et opérationnelle, elle a œuvré pour la réactualisation de cette enquête dans le cadre d'une première nationale à l'échelle régionale et transfrontalière.

Portée en 2010 par la CRCIL avec l'appui technique de la CCI 54, une vaste enquête portant sur 280 000 actes d'achats passe à la loupe les flux commerciaux en Lorraine et dans les pays limitrophes (Allemagne, Belgique et Luxembourg). Il est désormais

possible d'établir un diagnostic précis et fiable sur la situation du commerce dans le Pays-Haut et son attractivité dans un environnement régional.

Déployé dans les CCI lorraines, cet observatoire du commerce et de la consommation (SCODEC) est un outil de connaissance et d'expertise au service des acteurs du commerce et des collectivités territoriales. Forte de son expérience dans ce domaine, la CCI 54 compte une nouvelle fois apporter sa contribution dans les réflexions qui seront engagées sur l'avenir du commerce dans le Pays-Haut.

ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

Voter, c'est donner du poids à votre entreprise

Les élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie auront lieu du 25 novembre minuit au 8 décembre 2010.
 À cette occasion, près de 18 000 chefs d'entreprise du département éliront au sein de la CCI de Meurthe-et-Moselle certains de leurs pairs.
 Des entrepreneurs appelés durant un mandat de 5 ans à faire entendre la voix des entreprises.
 Cette année, l'élection revêt un enjeu particulier, car c'est la première fois que seront élus concomitamment les représentants meurthe-et-mosellans à la Chambre de Commerce et d'Industrie de région.

Les CCI sont composées de chefs d'entreprises élus par les chefs d'entreprises.
 Ces élus constituent une assemblée qui vote toutes les décisions et propositions de la CCI.
 Les CCI sont dirigées par un président lui aussi chef d'entreprise.
 À partir du 1^{er} janvier 2011, le réseau des CCI se réorganise par Régions autour d'une Chambre Régionale (CCIR) et de Chambres Territoriales (CCIT).
 Les CCIT sont l'interlocuteur de proximité des entreprises et des collectivités de leur territoire.
 La CCIR mutualise les services communs aux CCIT et définit le projet des CCI pour la Région, et son plan d'action.

Pourquoi voter ?

Pour déterminer ceux qui vont accompagner votre développement.
 Parce que le poids des avis et recommandations d'une CCI, la voix des entreprises, sera d'autant plus important que ses élus auront été choisis par une large majorité de chefs d'entreprise.

Les échéances

- **Avant le jeudi 25 novembre**
Expédition aux électeurs du matériel de vote, des professions de foi et des bulletins de vote des candidats de leur catégorie (Industrie, Commerce ou Services).
Le vote aura lieu exclusivement par correspondance.
- **Du jeudi 25 novembre à minuit au mercredi 8 décembre (inclus)**
Les électeurs sont invités à voter par correspondance.
- **Jeudi 16 décembre au plus tard**
Proclamation des résultats.
Installation de la nouvelle Chambre par le Préfet dans les semaines suivant la proclamation des résultats.

Comment voter ?

- Dans les jours précédant le scrutin, chaque électeur reçoit son matériel de vote.
- Il retourne au sein de l'enveloppe d'acheminement du vote son enveloppe de scrutin contenant le bulletin.
- Vous ne pouvez voter que pour un nombre de candidats ne dépassant pas le nombre de sièges à pourvoir.
- Vous ne pouvez voter qu'à l'aide du/des bulletins(s) de vote proposés par les candidats.
- Vous pouvez choisir un bulletin de vote :
 - et n'y apporter aucune modification
 - ou rayer ou ajouter de façon manuscrite le nom et le prénom d'un ou plusieurs candidats sans dépasser le nombre de sièges à pourvoir.
- Vous pouvez mettre des bulletins de vote différents dans l'enveloppe sous réserve de rayer suffisamment de noms pour respecter le nombre de sièges à pourvoir (33).

Votez en 4 gestes

- 1** Sélectionner vos candidats et insérez-le(s) bulletin(s) de vote dans la petite enveloppe
- 2** Glissez la petite enveloppe de vote dans l'enveloppe-T
- 3** Fermez l'enveloppe. Signature obligatoire
- 4** Postez l'enveloppe dès aujourd'hui. Sans l'affranchir (dernier délai : 8 décembre 2010)

ATTENTION !

Pour être valable, votre vote doit être envoyé au sein d'une enveloppe que vous aurez signée à l'emplacement indiqué.



Qui sera élu

à l'issue des élections à la CCIT de Meurthe-et-Moselle ?

> 33 membres composeront l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale.

- > 9 représentant la catégorie Commerce dont 3 titulaires siégeront à la CCI de Région
- > 13 représentant la catégorie Industrie dont 5 titulaires siégeront à la CCI de Région
- > 11 représentant la catégorie Services dont 4 titulaires siégeront à la CCI de Région

12 des 33 membres de l'Assemblée de la CCI seront également membres de l'Assemblée de la CCI de la Région Lorraine.

Outre l'élection des membres, les entreprises sont également appelées à voter pour les délégués consulaires, ces grands électeurs des juges des Tribunaux de commerce. 231 sièges sont à pourvoir.

Ils seront répartis ainsi :

- > 62 représentant la catégorie Commerce
- > 92 représentant la catégorie Industrie
- > 75 représentant la catégorie Services

Publication de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle • 53, rue Stanislas - CS 24226 - 54402 Nancy Cédex • Tél. 0820 20 30 38 (0,09 euro TTC/mn) - Fax 03 83 85 54 20 - Mél. CCI@nancy.cci.fr - www.nancy.cci.fr
 Réalisation : service Information-Communication. Pour tout contact : 03 83 85 54 21 - etaverne@nancy.cci.fr



VOTER

c'est donner du poids à votre entreprise et à la Meurthe-et-Moselle

ÉLECTIONS CCI 2010



Du 25 novembre au 8 décembre, votez pour élire les chefs d'entreprise en charge des missions de votre CCI.

